Mariol INFOS

Le nom de notre village pourrait venir du latin «mansum rivalis» et signifierait

"Les maisons près du ruisseau"

Gérard Marsoni, depuis un peu plus de 3 mois, vous présidez aux destinées de Mariol en tant que premier magistrat de la commune. Beaucoup d'entre nous vous connaissent, puisque dans le passé vous vous êtes déjà mis au service des mariolais, que ce soit dans le conseil municipal de Mr Dassaud dans les années 1995-2001 ou encore il y a 25 ans par le biais de votre engagement dans les activités du club de foot local, « l'Union Sportive de Mariol ».
Seuls les plus jeunes vous découvrent aujourd'hui, au point que certains d'entre eux, écoliers à Mariol, n'ont pu résister à l'envie de vous poser quelques questions…

Alicia : « Qu'est-ce que vous faisiez avant d'être maire ? »

G.M. : Comme toi j'ai d'abord été enfant et je suis allé à l'école à Vichy, puisque c'est ma ville d'origine. Puis comme tes parents j'ai travaillé, tout d'abord dans la région, puis durant ces 15 dernières années à l'étranger. C'est pour celà que jusque-là je n'étais pas beaucoup à Mariol, où j'habite malgré tout depuis 1979.
Enfin, j'ai un peu vieilli et du coup, comme peut-être pour tes grands parents est arrivé l'âge de la retraite. D'où mon retour définitif à Mariol.

Aïryn : « Qu'est-ce qui vous a poussé à vouloir devenir maire ? »

G.M. : Je me suis dis que je n'étais pas encore tout à fait fatigué, et qu'étant à la retraite, j'avais du temps et encore de l'énergie à consacrer à ma commune que j'aime beaucoup et à ses habitants.
J'avais envie d'être proche des gens et d'essayer d'apporter des réponses à leurs petits problèmes du quotidien.
De plus il y a plein de choses à faire à Mariol pour qu'on soit toujours mieux dans notre commune. Et ça tombe bien car j'aime beaucoup mettre en place des projets et avec l'aide de tout le monde les réaliser.
Et puis tu seras d'accord avec moi, je trouve que notre petit village est beau. Alors j'aimerais qu'on s'y mette tous pour améliorer le plus possible notre cadre de vie.

Eliot : « Que voulez-vous faire pour notre village ? »

G.M. : Je souhaite avant tout qu'il y ait de la convivialité, que les gens, quel que soit leur âge se regroupent sur différentes activités, qu'elles soient culturelles, sportives ou ludiques.
On pourrait aussi se regrouper avec d'autres villages proches de Mariol et leurs associations pour recevoir par exemple des groupes étrangers, que ce soit pour échanger sur leurs cultures ou travailler ensemble sur les problèmes actuels que sont l'écologie, les nouvelles technologies, etc…
Comme je l'ai déjà dit, je voudrais améliorer notre cadre de vie. Il y a beaucoup à faire au niveau des rues de notre village qui ont besoin d'être améliorées. J'aimerais aussi que les chemins de randonnée soient davantage accessibles. Mais tout ceci sans dépenser trop d'argent, car certains projets coûtent très cher à notre commune et donc à tes parents, pour des résultats pas toujours supers.
Je tiens par contre à ce que mon conseil municipal et moi- même soyons toujours à l'écoute de tes préoccupations et de celles de ta famille. C'est pour ça qu'il ne faut jamais hésiter à venir à la Mairie… C'est un peu notre maison à nous tous et j'aurai toujours beaucoup de plaisir à t'y recevoir. Bien sûr, je mettrai aussi toute mon énergie pour qu'il y ait toujours plein d'enfants comme toi qui puissent profiter de notre école.
Et puis tu as dû t'en rendre compte, Mariol est tout proche du contournement Sud-Ouest. Alors je veux rester vigilant afin de saisir toutes les possibilités de développement économique qui pourraient se présenter pour notre commune.
Tu sais, je suis peut-être utopique ou « doux rêveur », mais mes 43 ans d'activité professionnelle m'ont appris qu'il faut toujours rester tourné vers l'avenir et surtout ne jamais douter… Quand on veut on peut !

Nathan : « Vous aimez quoi dans la vie ? »

G.M. : Merci de ta question, car il y a tellement de choses à aimer dans la vie… Je suis sûr que tu seras d'accord avec moi pour dire que notre terre est belle, et qu'à son niveau comme à celui de notre petite commune il y a plein de choses à faire… Rien que cela donne envie d'aimer la vie, tu ne crois pas ?
Sinon, pour ma part, je dois t'avouer que je suis un peu accro à tout ce qui touche à la technique au sens le plus large du terme.
Je vais te faire une confidence… Je suis en train de construire un petit engin agricole pour entretenir mon jardin, et si j'arrive à le finir d'ici septembre, promis, je viendrais vous le présenter à l'école…
Et puis même si tu me trouves un peu vieux, j'aime aussi le sport…
J'essaie de garder un peu de temps pour faire du golf, et en tant qu'ancien joueur, je suis le championnat de rugby à la télévision, tout comme celui de formule 1 car j'aime beaucoup le sport automobile.

Equipe municipale

Françoise Lamarque
1ère adjointe

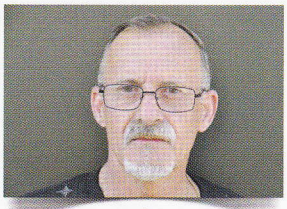
Jean-Paul Fournier
2ème adjoint

Laure Massibot

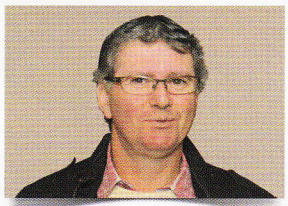
Noël Chonier

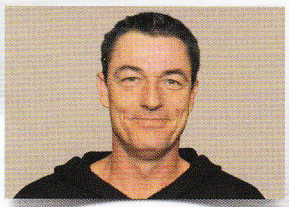
Ludovic Chosson

Philippe Ingé

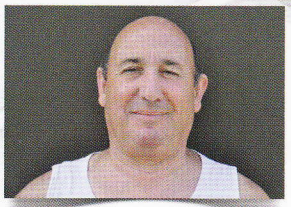
Antoine Delgado

Véronique Odin

Magali Belot

Sébastien Fahy

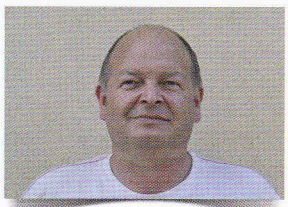
Vianney Roudillon

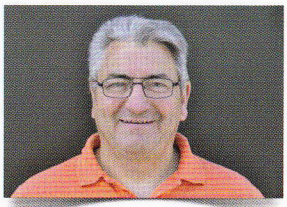
Philippe Mercier

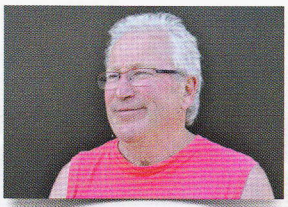
Gervais Basmaison

Serge Rivet

Equipe scolaire

Emilie Claude - Directrice

Nadège Villeneuve - Institutrice

Bénédicte Pujol - Institutrice

Sylviane Roddier - Institutrice

Elodie Matichard - Institutrice

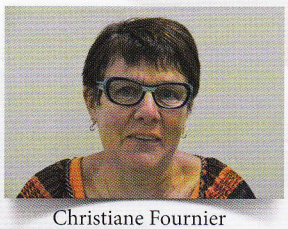
Christiane Fournier
Adjoint d'animation

Martine Roudier
ATSEM

Sandrine Morel
Adjoint d'animation

Odile Pagliaroli
Agent technique

Agents administratifs

Catherine Rongère
Secrétaire de mairie

Juliette Mallot
Secrétaire de mairie

Virginie Chanier
Secrétaire de mairie

Employés communaux

Saindou Djaenffar
Employé communal

Grégory Lepretre
Employé communal

La mairie n'est pas un sanctuaire reservé à une élite...
Chacune et chacun peut et doit s'y sentir «chez lui»
et venir y rencontrer librement les agents et les élus,
en particulier lors des permanences
du samedi matin de 9h à 11h

Pour notre commune...

Dès le début de la mandature, les élus se sont mis au travail afin de répondre à certaines priorités, et de suivre au mieux les dossiers en cours.

• Elections du Maire et des adjoints

Composition des commissions *(Cf. feuillet joint)*

• Mise en place du CCAS

Il est composé de 8 membres du conseil municipal et de représentants de la population (Sylvie COURQUIN, Claudette GOMARD, Denise BEGON, Marie-Odette KULCZAK).
Le CCAS a pour activités l'organisation des actions dans le domaine social, la prise en charge des aléas de la vie.
Le CCAS organise également chaque année un repas pour les aîné(e)s de la commune ou une distribution de colis selon le choix des intéressé(e)s.

• Mise en conformité et entretien du matériel communal

■ Commande et achat d'une cuve Gazole Non Routier, pour le stockage du carburant destiné au matériel communal, comme l'exige l'article 2 de l'arrêté du 10 novembre 2011.
(La directive 2009/30/CE impose l'utilisation de ce type de gazole ayant une très faible teneur en soufre, afin de limiter la pollution atmosphérique).

■ Commande et achat d'une remorque pour le transport de la tondeuse autoportée, la circulation de celle-ci sur la route n'étant pas réglementaire.

■ Achat d'un tracteur CLAAS dans le cadre du remplacement du tracteur existant, dont le devis de remise en état s'est révélé trop élevé. Un emprunt de 42.000 euros TTC a été accordé pour en assurer le financement. Le « petit gris » quant à lui sera réformé car plus en règle avec les normes de sécurité.

■ Utilisation de l'ancienne caserne des pompiers pour la mise à l'abri du camion de la commune.

• Contrat Communal d'Aménagement du Bourg

■ Continuité des travaux engagés : aménagement parking école (63.520,29 euros TTC) et jeu de boules (77.136,18 euros TTC).

■ Réflexion en cours avec le Conseil Général pour réorienter le CCAB sur les travaux à venir.

■ Dans l'immédiat, « gel » des travaux prévus : aménagement rues de la Randière et de la Noieraie (114.675,81 euros TTC), valorisation abords du Darot (117.921,99 euros TTC), aménagement route de Calville et place Jouhandeau (113.076,50 euros TTC).

• Voirie

Projet d'aménagement de la rue des 4 chemins. (Une étude est en cours pour mettre à niveau l'ensemble de la voirie).

• Assainissement

Démarrage des travaux aux « Audins ».

• Eclairage public

Devis validés pour « les Ferrés » et « les Pinots ».
En attente du début des travaux.

• Association des communes aux noms burlesques

Vote des élus le 19 mai 2014 décidant du retrait de la commune de cette association.

• Temps d'Activités Périscolaires

Suite à la commission d'étude départementale du 13 juin dernier, validation des TAP le vendredi de 13h30 à 16h30, et ce dès la rentrée scolaire 2014-2015.

• Recensement de la population

Il aura lieu sur la commune en 2015.
La collecte se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015. Désormais les habitants auront la possibilité de répondre par internet.
De plus amples informations seront transmises dans les mois à venir.

Pour que Mariol vive !

Avec les élections municipales de mars dernier, c'est toute la vie associative Mariolaise qui a dû faire face à des opérations de sabordage.

Ainsi, le comité local des communes aux noms burlesques a fait le choix d'annuler la manifestation des 12 et 13 juillet 2014, alors que la nouvelle municipalité était prête à tout mettre en œuvre pour en assurer le bon déroulement, par respect des engagements pris.
Face à cela et en toute logique, le conseil municipal a décidé de se retirer de l'association nationale des dîtes communes.

De son côté, le comité des fêtes a jugé bon de ne plus organiser aucune des manifestations prévues dans la commune.
Ainsi par exemple, il a annulé la venue de la troupe théâtrale « les copains du Champala », qui devait comme chaque année se produire à Mariol en 2015.
Malgré notre intervention, il n'a pas été possible de reprogrammer cette soirée appréciée de tous, les comédiens s'étant du coup engagés auprès de la commune d'Abrest.
Il nous faudra donc attendre 2016 pour les applaudir de nouveau.

Enfin, par son assemblée générale extraordinaire du 6 juin dernier, le comité des fêtes a décidé de sa « mise en sommeil d'activité»…
Décision pouvant être qualifiée de tout sauf de constructive…

Il est à notre sens regrettable que ces associations confondent « politique » et festivités, en désignant la nouvelle municipalité comme responsable de cette pratique de la « terre brûlée » .
Elles ne semblent pas avoir conscience que c'est avant tout vous, Mariolaises et Mariolais qui en subissez les conséquences, et par là même, paraissent vous reprocher clairement vos choix électoraux.
Alors certes, lors d'une assemblée générale de l'une d'elles, Monsieur le Maire a employé un mot inadapté et ressenti comme blessant par un certain nombre de personnes.
A la demande des associations, il s'en est immédiatement excusé lors d'un conseil municipal et par voie d'affichage public.

A Mariol comme ailleurs, les municipalités changent et changeront, mais jamais cela n'a joué en défaveur des festivités, ni surtout de ceux qui mettent tant d'énergie et de dévouement à en assurer la réussite.

Alors au nom de quoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui ?

Certaines associations existent depuis de nombreuses années et font partie intégrante de la vie socio-culturelle de la commune.
Aussi nous ferons tout afin qu'elles puissent poursuivre leur irremplaçable action d'animation au service des petits et des grands.

A ce sujet, nous tenons à remercier encore les anciens d'AFN, Atout-Loisirs, les chasseurs, l'étoile mariolaise et Mariol's country pour leur participation à la gerbe des associations, déposée à l'occasion des commémorations du 8 mai dernier.
Les autres ayant fait le choix de ne pas s'y associer.
Face à cet état de faits, notre souhait est que toutes les personnes qui ne peuvent se résoudre à voir s'éteindre la vie associative de Mariol, et qui souhaitent s'investir pour maintenir toutes ses activités, n'hésitent pas à s'adresser en Mairie ou aux responsables d'associations.

D'ores et déjà, de la même façon que la commune s'est associée avec « Atout Loisirs » pour organiser le vide grenier du 21 juin, **sachez qu'elle fera le maximum pour que notre fête patronale des 13 et 14 septembre prochains puisse avoir lieu.**

Enfin, pour la conception et l'impression de cette lettre d'information, nous avons eu à cœur de recourir aux compétences de personnes exerçant sur le territoire communal.
Démarche que nous souhaitons renouveler aussi souvent que possible, en fonction de nos besoins et des spécificités de chaque entrepreneur local.

Nous avons besoin d'eux comme nous avons besoin des associations et de chacune et chacun d'entre vous pour que Mariol vive !

Directeur de publication : Gérard Marsoni / Conception et réalisation : Julien Mallay - www.jimagein.fr / Impression : Allier Communication - www.allier-communication.com

Commissions

Syndicat Départementale Electrification 03	MARSONI Gérard - CHOSSON Ludovic
Centre Communal Action Social	MARSONI Gérard - BELOT Magali - ODIN Véronique - LAMARQUE Françoise FOURNIER Jean Paul - DELGADO Antoine - INGE Philippe - CHONIER Noël
Comité National Action Sociale	LAMARQUE Françoise - CHANIER Virginie
Ecole / Cantine / Centre de Loisirs	ODIN Véronique - BELOT Magali - ROUDILLON Vianney - MOREL Sandrine
Association / Sport	INGE Philippe - DELGADO Antoine - FOURNIER Jean Paul
Communication	LAMARQUE Françoise - MASSIBOT Laure - MALLOT Juliette ROUDILLON Vianney - FAHY Sébastien - INGE Philippe - DELGADO Antoine
Culture / fêtes / cérémonies	BELOT Magali - MASSIBOT Laure - LAMARQUE Françoise FOURNIER Jean Paul - MERCIER Philippe - ROUDILLON Vianney - FAHY Sébastien INGE Philippe - DELGADO Antoine
Gestion du personnel administratif et technique	MARSONI Gérard - LAMARQUE Françoise - FAHY Sébastien - RIVET Serge
Voierie, Aménagement du bourg	MARSONI Gérard - BASMAISON Gervais - RIVET Serge - MERCIER Philippe CHOSSON Ludovic - CHONIER Noël - FAHY Sébastien - FOURNIER Jean Paul INGE Philippe
Entretien bâtiments communaux et cimetière	MARSONI Gérard - RIVET Serge - MERCIER Philippe - BASMAISON Gervais CHOSSON Ludovic - FAHY Sébastien - ROUDILLON Vianney - CHONIER Noël
Environnement et embellissement du bourg	LAMARQUE Françoise - BELOT Magali - BASMAISON Gervais - RIVET Serge CHOSSON Ludovic
Impôts	MARSONI Gérard
Finances	MARSONI Gérard - LAMARQUE Françoise - MASSIBOT Laure - BELOT Magali CHOSSON Ludovic – FAHY Sébastien - ROUDILLON Vianney - DELGADO Antoine MERCIER Philippe
Appel d'Offres	MARSONI Gérard - MASSIBOT Laure - ODIN Véronique - RIVET Serge MERCIER Philippe - CHOSSON Ludovic - INGE Philippe
Sivom	MARSONI Gérard - FAHY Sébastien - FOURNIER Jean-Paul - BASMAISON Gervais
Sictom	MARSONI Gérard - FOURNIER Jean-Paul